

## AVIS PUBLIC

### PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU QUAI DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ (CQDSAB)

#### PÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉHABILITATION DU QUAI DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

L'objectif du projet vise à effectuer la réfection du quai pour en assurer la longévité (durée de vie minimale de 30 ans), à permettre un accès sécuritaire au fleuve, ainsi qu'à en faire un lieu animé favorable au développement récréotouristique par l'accueil de visiteurs via des bateaux de croisière. Il vise également à faire revivre un équipement reliant la Basilique au fleuve et à mettre en valeur le panorama. La CQDSAB vise à faire de ce lieu unique un pôle d'attraction touristique et économique important pour l'ensemble de la région métropolitaine de Québec.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et que la période d'information publique relativement à ce projet débute le 23 mai 2019.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le 22 juin 2019.

#### SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance publique d'information :

**Le 4 juin 2019 à compter de 19 h 30**  
**Centre de loisirs Sainte-Anne**  
10 000, boulevard Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Beaupré,

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : [www.ree.environnement.gouv.qc.ca](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca).

L'avis de projet, la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact de même que l'étude d'impact et son résumé sont également disponibles pour consultation :

**Bureau municipal**  
9336, avenue Royale  
Sainte-Anne-de-Beaupré  
Tél. : 418 827-3191

Accès Internet gratuit

ainsi qu'au centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

**Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement**  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Heures d'ouverture :**  
Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h  
13 h – 16 h

**Heures d'ouverture :**  
Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h  
13 h – 16 h 30

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 et sur le site du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

22 mai 2019

Cet avis est publié par la Corporation de développement du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré conformément à l'article 11 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RLRQ, chapitre Q 2, r. 23.1).